

## Discours de Carlos Ferrer (10 mai 1984)

**Légende:** Le 10 mai 1984, le Président de la Confédération espagnole des organisations d'entreprises, Carlos Ferrer, prononce un discours sur les entreprises espagnoles face à l'adhésion aux Communautés européennes.

**Source:** Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Emanuele Gazzo, EG. Elargissement de la Communauté. Adhésion à la Communauté européenne de l'Espagne et du Portugal, 23/06/1982 - 19/02/1985, EG 128.

**Copyright:** (c) Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_carlos\\_ferrer\\_10\\_mai\\_1984-fr-32f4d655-bfa9-4817-9de4-d254a028af54.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_carlos_ferrer_10_mai_1984-fr-32f4d655-bfa9-4817-9de4-d254a028af54.html)

**Date de dernière mise à jour:** 06/02/2014

## L'entreprise espagnole face à l'adhésion aux Communautés européennes

### **Discours prononcé par le président de la CEOE, M. Carlos Ferrer, à l'Institut Royal des Relations Internationales de Bruxelles (10 mai 1984)**

Monsieur le Secrétaire d'Etat, Excellences, Mesdames, Messieurs,

[...]

Comme l'indique le titre de mon intervention, le thème que je vais vous présenter est celui de l'attitude des chefs d'entreprises espagnols face à l'adhésion, qui semble maintenant proche, aux Communautés européennes. Ces chefs d'entreprises sont pratiquement tous représentés au sein de la Confédération espagnole des organisations d'entreprises (C.E.O.E.) que j'ai encore l'honneur de présider. Le patronat espagnol, contrairement aux organisations patronales d'autres pays, regroupe non seulement l'industrie, mais également le secteur des services, y compris la banque et les assurances, et une large fraction de l'agriculture.

[...]

Ayant été créée il y a sept ans, à l'occasion de la réinstauration en Espagne de la démocratie, la CEOE s'est préoccupée à tout instant de l'intégration aux Communautés européennes. C'est un dessein déjà ancien qui, dès que l'Espagne s'est dotée d'institutions démocratiques, est devenu tout à fait d'actualité et, nous le pensons, parfaitement réalisable.

Au regard de la position de l'Espagne en Europe, on entend fréquemment des phrases telles que: "L'Espagne fait partie de l'Europe" ou: "L'Europe ne sera pas complète sans l'Espagne" qui - c'est le moins qu'on puisse dire – restent dans le vague.

[...]

Il se trouve ainsi que l'Europe communautaire n'a pas encore fait la jonction avec un des pays qui, bien qu'à partir d'une position différenciée, est des plus authentiquement européens. Un pays qui a transmis à l'Europe les savoirs méditerranéens, qui a défendu l'Europe face au danger venu de l'Est et qui a inventé pour l'Amérique un schéma original qui impliquait une projection géographique du modèle européen à l'échelle de la planète d'antan. Atouts qui justifient que l'on puisse dire que l'Europe n'est pas encore achevée tant que l'Espagne n'est pas membre des Communautés européennes.

Ce qui se passe, c'est que ce pays dont l'absence est ressentie dans l'Europe communautaire présente des particularités qui compliquent les négociations d'adhésion.

L'Espagne possède une industrie aux dimensions non négligeables mais qui, pour les raisons auxquelles j'ai fait allusion précédemment, se trouve relativement axée sur son marché intérieur, de telle sorte que pour l'ouvrir vers l'extérieur, il faudra du temps et des efforts. Il s'agit par ailleurs d'un pays très différent - climatologiquement parlant - de l'Europe humide et dont l'agriculture est par conséquent toute autre. Finalement, nous avons hérité du régime du général Franco certaines particularités en matière de législation de l'emploi ou de financement de la sécurité sociale qui restreignent la compétitivité des entreprises espagnoles. Comme c'est le cas également pour certaines distorsions récemment introduites par l'actuel gouvernement socialiste, par exemple en matière de financement du secteur privé. Il reste donc à trancher toute une série de questions, dans les négociations d'adhésion et au niveau de la politique interne espagnole, pour que l'intégration de l'Espagne à la Communauté résolve les problèmes actuels et ne soit pas de nouveau un essai manqué d'incorporation de mon pays au milieu qui lui est propre.

Conscients de ce fait, nous, chefs d'entreprises espagnols, avons toujours été favorables à l'adhésion de notre pays aux Communautés européennes, pourvu qu'elle ait lieu dans des conditions adaptées à la situation qui est la nôtre et que je viens de décrire à grands traits.

Nous sommes intéressés à ce que l'adhésion se produise, car nous estimons qu'elle devra ouvrir la voie à une modernisation de notre pays et à une plus forte compétitivité de l'appareil productif. Nous pensons, par ailleurs, que l'horizon de nos entreprises ne pourra pas s'éclaircir tant que ne seront pas précisées les conditions de l'intégration de notre économie dans l'économie communautaire. Et ces éclaircissements nous sont nécessaires. Tant qu'ils ne se produisent pas, c'est une incertitude supplémentaire qui guette le chef d'entreprise et qui complique davantage l'élaboration de la stratégie de chaque firme, si difficile à préciser dans le monde troublé où il nous est donné de vivre.

Toutefois, l'industrie espagnole étant moins ouverte et moins efficace que la communautaire, c'est une opération qui entraînera un coût considérable pour les Espagnols: celui d'une plus grande pénétration sur notre marché des produits industriels étrangers. Elle doit absolument, pour que l'opération en question soit faisable, être compensée par les avantages dérivés de l'application à l'Espagne de certaines politiques communautaires, comme par exemple la politique agricole et la politique régionale.

A moyen terme, bien entendu, on doit s'attendre à ce que l'industrie espagnole récupère du terrain en devenant plus compétitive, stimulée par l'intensification de la concurrence extérieure et bénéficiant de la baisse relative des "inputs", tout au moins des "inputs" importés, que l'on peut attendre de l'adhésion. Cependant, à court terme, lors des premières années de la période de transition, nous perdrons des parts de marché au profit de produits industriels importés, impact négatif que seules pourraient neutraliser certaines politiques communes, agricole ou régionale par exemple. N'oublions pas que cette neutralisation est absolument nécessaire car il ne serait aucunement logique que l'adhésion aux Communautés européennes entraîne un fort déséquilibre extérieur de notre économie et, encore moins, une augmentation du taux de chômage qui, à presque 19 %, est le plus élevé des pays de l'Organisation de Coopération et Développement Economique (O.C.D.E.).

Ce serait téméraire de ma part de vouloir vous expliquer ce que doivent être les Communautés européennes. Cependant, il est logique que je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souligner comment le fait que certaines politiques communautaires doivent équilibrer le processus d'intégration de mon pays nous amène, nous Espagnols, à souhaiter des Communautés européennes fortes et prospères. Nos intérêts veulent que les Communautés européennes évoluent vers la consolidation d'importantes politiques communes, uniquement concevables par ailleurs sur la base d'une administration minutieuse des "ressources propres", qui doivent s'accroître et qui ne le feront que si elles sont bien gérées. A une époque de conjoncture difficile, seules des Communautés enrichies par des politiques agricole, régionale, industrielle, scientifique et autres efficaces peuvent rendre possible l'adhésion, sans conséquences désagréables ou encore irréparables, d'un pays doté d'une industrie dont le niveau de productivité se situe aux alentours de 74 % de la productivité industrielle moyenne des Dix.

Cette condition - celle d'une Communauté forte - est nécessaire mais non suffisante pour que l'adhésion de l'Espagne, pays - je le répète - moins compétitif du point de vue industriel, puisse avoir lieu. Il y a en effet une autre condition également inévitable pour que l'adhésion puisse se faire et qui est conséquence de la conjoncture actuelle de l'économie espagnole.

Il semble clair que, à un moment de poussée insuffisante de la demande interne, une libéralisation soudaine d'un marché à dimensions moyennes, comme c'est le cas du nôtre, donnerait lieu à des pressions insupportables sur notre industrie. Les espagnols ne peuvent envisager une ouverture qui ne serait pas lente, de façon à permettre une transmission à travers tout l'appareil économique des effets bénéfiques qu'il convient d'attendre des premières réductions tarifaires avant d'en venir à l'essentiel du désarmement.

En partant de ces critères, la CEOE a toujours insisté sur le fait que l'adhésion à la Communauté n'est imaginable qu'à travers une longue période de transition de dix ans, sur laquelle se répartiraient régulièrement les réductions successives des tarifs douaniers. La CEOE a également soutenu qu'il faudrait maintenir un parallélisme raisonnable entre les calendriers de désarmement industriel et agricole. C'est, en fait, ce que je ne cesse de dire depuis des années et qu'on peut résumer par ma devise, lancée ici à Bruxelles un beau jour : " Oui à l'adhésion, mais pas à n'importe quel prix ".

Malheureusement, il semble que parfois les réflexions des négociateurs s'orientent en fonction d'autres critères. Ainsi, actuellement, se trouve en cours d'élaboration une proposition communautaire de désarmement industriel qui pourrait consister, si l'on en croit certaines informations, en ce que nous ouvririons totalement notre marché en sept ans, en concentrant en outre l'essentiel du démantèlement sur les douze premiers mois. Cette espèce de traitement de choc amènerait à la ruine une bonne partie de l'industrie espagnole. En tant que président du patronat, je ne peux me soustraire à la responsabilité de formuler, une fois de plus, un solennel avertissement à ce sujet.

Nous ne saurions accepter une telle chose, car ce serait rendre un mauvais service aux Communautés européennes que d'y faire entrer un "homme malade" que deviendrait l'économie espagnole si on lui appliquait ce calendrier de désarmement industriel. Et "l'homme malade" en question serait encore en plus piteux état si l'on ajoutait à cette formule de démantèlement industriel celle des fameuses étapes pour les exportations de fruits et légumes, d'après laquelle ceux-ci ne recevraient aucun avantage pendant au moins quatre ans à partir de l'entrée en vigueur du Traité d'adhésion.

Signalons à ce propos que les fruits et les légumes sont les seuls produits sur lesquels nous pouvons compter pour, durant les premières années de la période de transition, réaliser une pénétration sur le marché communautaire similaire à celle que nous craignons sur notre marché de la part des produits industriels du reste de la Communauté.

La délégation négociatrice espagnole assure avoir rejeté ce système d'étapes pour les fruits et légumes dans le document agricole qu'elle a présenté lors de la séance de négociation du 21 mars dernier. J'espère qu'elle maintiendra avec vigueur cette position et qu'elle défendra fermement aussi le principe selon lequel il faudra appliquer des systèmes qui, pendant toute la période de transition, empêcheront l'envahissement brutal sur le marché de chaque partie des produits agricoles originaires de l'autre et auxquels elle sera le plus sensible. Ceci signifie que nos fruits, nos légumes et nos vins ne devront pas entrer en trombe sur les marchés des actuels Etats membres mais aussi que ceux-ci ne devront pas submerger le marché espagnol de produits laitiers, de céréales, de viandes ou de sucre.

Je crois que la négociation n'entrera sur la bonne voie que lorsque, chaque partie s'étant sensibilisée aux inquiétudes légitimes de l'autre, elles mettront toutes deux un frein à certains désirs démesurés de vouloir tout obtenir tout de suite. Il faut accepter l'idée d'une période transitoire longue et organisée prudemment, qui apaise à la fois les craintes des Espagnols vis-à-vis de l'industrie communautaire et celles des actuels Etats membres concernant certains produits agricoles pour lesquels l'Espagne se trouve mieux dotée en facteurs naturels.

Si l'on n'arrivait pas à une convergence sur des formules inspirées par de tels critères, la négociation se compliquerait. Elle se compliquerait à tel point que j'imagine que le gouvernement espagnol, bien que désireux de signer le traité d'adhésion, y penserait à deux fois avant de le faire dans ces conditions. Nous savons que le fait d'agir dans ce genre de matières en forçant les choses – les négociateurs acceptant par exemple des modalités que tout le monde ne saurait assumer – peut donner lieu à ce que l'on entre dans une organisation pour, peu après, discuter de l'opportunité d'y rester.

Afin que ceci n'arrive pas, je me permets de souligner une fois de plus - comme je l'ai déjà fait à de nombreuses reprises - que l'adhésion ne serait pas construite sur des bases solides s'il n'était tenu compte de ce qui suit:

- Premièrement, le moindre degré de compétitivité de l'industrie espagnole qui rend recommandable un ample calendrier de désarmement industriel et une répartition des réductions des tarifs douaniers selon un rythme uniforme tout au long de celui-ci.
- Deuxièmement, la nécessité d'un équilibre approprié entre les formules à appliquer à l'agriculture et à l'industrie des deux parties, en ce qui concerne par exemple la durée de la période transitoire; il faudra également prévoir des solutions justes pour que la circulation de produits agricoles ne donne pas lieu à des

situations dramatiques pour certains sous-secteurs agricoles espagnols ou communautaires.

- Troisièmement, au moment où se produira l'adhésion, il faudra changer en Espagne certains principes d'ordre interne restreignant artificiellement la compétitivité des entreprises espagnoles face à leurs concurrents étrangers.

Les deux premiers de ces trois points sont justifiés par des réalités historico-économiques, ainsi que par des différences de climat et de dotation en facteurs de production dont j'ai parlé tout à l'heure. Quant au troisième, qui se réfère plus à des questions à résoudre à l'intérieur de mon pays qu'au processus de négociation, j'en ai également parlé en faisant allusion aux particularités d'une législation de l'emploi et d'un système de sécurité sociale hérités des gouvernements du général franco, ainsi qu'à certains nouveaux éléments de distorsion introduits par l'actuel gouvernement socialiste.

L'adhésion ne serait possible que si l'on modifiait en Espagne ces éléments d'ordre interne qui restreignent artificiellement la compétitivité de nos entreprises. Pour la CEOE, il est absolument capital que l'on nous garantisse que l'entreprise espagnole puisse concurrencer sur un pied d'égalité avec les firmes des actuels Etats membres des Communautés européennes. Ceci, dit devant un auditoire qui ne vit pas de l'intérieur la vie espagnole, nécessite une explication plus profonde, que je vais essayer de vous donner maintenant.

Pour nous, chefs d'entreprises, l'adhésion au Marché commun signifie, avant tout, que nos produits vont entrer en lice avec ceux des autres pays de la Communauté avec de moins en moins de protection et plus du tout à la fin de la période de transition. D'autre part, on abaissera les barrières pour les marchandises originaires de pays tiers. C'est-à-dire que nous allons évoluer dans un marché ouvert, pratiquement mondial, dans lequel nous nous retrouverions hors jeu si nos coûts étaient plus élevés que ceux de nos concurrents. Sur le marché, sans protection ni orthopédies commerciales, ce qui se vend le mieux, logiquement, ce sont les marchandises produites par des entreprises opérant dans des pays où se pratique une politique orthodoxe de libre marché.

A partir de cette politique de libre marché plus rigoureuse qui, comme le prouve l'expérience, se traduit en compétitivité, souplesse de la structure sociale, équilibre politique et bien-être pour toutes les classes, s'étend toute une gamme de politiques économiques qui vont aboutir à l'extrémité opposée, celle des économies centralisées des dites démocraties populaires. Dans ces dernières, le consommateur achète obligatoirement les produits intérieurs, chers et de mauvaise qualité, car on ne laisse entrer les marchandises étrangères qu'au compte-gouttes et après les avoir fait monter de prix artificiellement et de façon disproportionnée. Et, au moment d'exporter, il leur faut bien évidemment subventionner largement pour faire baisser les prix de manière artificielle.

C'est entre ces deux extrêmes – mais heureusement beaucoup plus près du modèle occidental – que se situe la politique économique pratiquée en Espagne, tronquée en partie à cause des principes idéologiques du parti actuellement au gouvernement et en partie aussi par suite des héritages du passé immédiat. De toute façon, ces deux facteurs contribuent à l'éloigner, c'est en tout cas notre avis à nous, chefs d'entreprises, de l'idéal de l'économie de libre marché.

La CEOE garde l'espoir que l'intégration aux Communautés européennes qui mettra le gouvernement socialiste face à la réalité d'un marché entièrement compétitif, l'instigera par exemple à modifier sa politique budgétaire. Ceci nous permettra de sortir de la regrettable situation actuelle, dans laquelle des dépenses publiques excessives donnent lieu à un puissant drainage du modeste marché espagnol des capitaux, réduisant ainsi le crédit disponible pour le secteur privé et le rendant environ deux fois plus cher que la moyenne des pays du Marché commun. Nous espérons également que cette confrontation avec la mécanique imparable d'un marché libre le poussera à opter pour un assouplissement de la législation de l'emploi et une restructuration du système de financement de la sécurité sociale, en laissant de côté, dans ces deux domaines, les travers hérités de précédents gouvernements. Et si, simultanément, il était procédé à une rectification de la position des entreprises publiques et de leurs modes de comportement face aux entreprises privées, nous serions enfin sur la voie d'une véritable modernisation du pays.

Par contre, si l'on maintenait tous ces facteurs archaïsants dont je viens de parler, nous ne pourrions pas concurrencer les entreprises des actuels Etats membres du Marché commun, dans lesquels le financement du secteur privé est moins cher, les législations de l'emploi plus souples, les cotisations versées par les entreprises à la Sécurité sociale moins lourdes et les règles de concurrence entre les entreprises publiques et privées plus correctes.

Pour toutes ces raisons, nous, chefs d'entreprises, nous sommes favorables à une intégration dans les Communautés Européennes, à condition que le Traité d'adhésion établisse des délais et des conditions d'adhésion supportables pour nos entreprises et que, en plus, soient prises des mesures de réadaptation de la politique économique et sociale espagnole destinées à créer un cadre souple où l'on puisse produire à des coûts plus compétitifs.

Ces considérations sur la nécessaire rectification du contexte dans lequel évolue l'entreprise espagnole pour qu'elle puisse rivaliser avec celles du Marché commun établissent un lien entre la question de notre intégration aux Communautés européennes - très importante en soi - et un thème qui occupera sans aucun doute, en Espagne et dans d'autres pays de la région, un tout premier plan dans un avenir proche. A savoir que, dans une démocratie pluraliste, l'Etat se doit de reconnaître à chaque entité sociale la marge d'action qui lui est nécessaire pour remplir convenablement les fonctions qui lui sont propres et, en outre, pour assumer toutes les responsabilités qui lui incombent. Ceci implique, entre autres, que, dans le cas concret de l'Espagne, le gouvernement actuel soit capable de renoncer à des préjugés fortement enracinés chez certains socialistes et qui curieusement les font se sentir parfois confortablement installés dans certains mécanismes de type corporatiste issus du régime politique antérieur, par exemple, en matière de législation de l'emploi. Pour ces mêmes raisons, ils devraient pareillement renoncer à absorber la part essentielle du marché des capitaux comme ils le font en ce moment, au détriment du droit des citoyens chefs d'entreprises à exercer leur liberté de créer et de gérer des firmes privées.

Ce sera l'intégration de notre économie dans un marché véritablement libre ce qui obligera à rendre aux agents sociaux des domaines de décision qui, en ce moment, en Espagne sont incompréhensiblement du ressort du gouvernement ou envahis par celui-ci. Sans compter que, même sans avoir encore adhéré aux Communautés européennes, l'évolution des indicateurs économiques et sociaux commence déjà à nous montrer à quel point l'investissement privé et la création d'emploi se ressentent des déficiences d'un système juridique et d'une conception étatiste de la politique économique qui sont en détresse dans tout le monde occidental.

Aux entreprises privées. Le maintien de cette situation, qui donne lieu à des critiques de plus en plus vigoureuses et de plus en plus convaincues, pourrait amener peu à peu l'Etat à des niveaux de pouvoir et d'interventionnisme sérieusement négatifs.

Nous, chefs d'entreprises espagnols, considérons l'adhésion comme la voie la plus appropriée pour mettre à jour notre économie, en modernisant l'appareil productif et en nous défaisant des travers auxquels je me suis référé tout à l'heure et dont certains viennent des années quarante et d'autres ont été introduits plus récemment par l'actuel gouvernement. Ceci nous permettrait de jeter les bases pour atteindre un objectif plus important encore, à savoir l'incorporation définitive de l'Espagne à l'Europe, après des siècles d'un douloureux éloignement. Eloignement qu'il n'est plus possible de maintenir, surtout à partir du moment où nous avons su instaurer un système pleinement démocratique.

L'occasion qui nous est offerte par l'adhésion d'atteindre ces buts, ne doit pas être négligée. Et elle court le risque de l'être si, à cause d'ambitions commerciales excessives, on concevait, pour l'intégration, des modalités que ne pourrait supporter notre économie. Cela serait non seulement regrettable mais encore peu intelligent car il est aisé de comprendre que les perspectives réellement importantes offertes par l'intégration de mon pays aux chefs d'entreprises des actuels Etats membres ne sont pas, seulement celles d'une augmentation de leurs ventes à l'Espagne, mais également celles d'une plus grande participation à la future opération de restructuration de l'économie espagnole.

La transition d'une économie semi-fermée à une économie ouverte, ainsi que sa modernisation et son entrée

totale dans la compétition doivent faire de l'Espagne un domaine privilégié pour l'aventure industrielle par excellence, c'est-à-dire pour l'investissement générateur de richesse et d'emploi. Aventure que les chefs d'entreprises espagnols ne peuvent affronter seuls, mais bien en étroite collaboration avec leurs homologues de pays amis. C'est ainsi que l'ont compris de nombreuses sociétés étrangères, communautaires et non communautaires, qui se sont efforcées de s'implanter solidement en Espagne avant que ne se produise l'adhésion aux Communautés européennes.

Je me permets d'augurer qu'un autre grand avantage qu'obtiendrait la communauté de cette opération serait celui de la contribution de l'effort espagnol à la consolidation et au renforcement de la communauté proprement dite.

Un grand historien, Ramón Menéndez Pidal, a dit de l'Espagne que c'était un pays "aux fruits tardifs". Il voulait souligner par là une constante historique qui veut que, curieusement, en Espagne, les styles artistiques, les courants intellectuels ou les mouvements idéologiques atteignent le plus haut de leur splendeur au moment où d'autres pays ont déjà achevé le cycle de ces réalisations de l'esprit. Ramón Menéndez Pidal ajoutait en outre que ces fruits - peut-être parce qu'ils étaient tardifs - étaient particulièrement mûrs et savoureux.

Prenons pour exemple Don Quichotte de la Manche, ce livre chevaleresque universel, écrit lorsqu'en Europe on écrivait déjà un tout autre genre de romans. Ou la merveilleuse architecture gothique des cathédrales espagnoles, comme celles de Ségovie et de Salamanque, construites au XVIème siècle, ou encore les impressionnantes sculptures religieuses baroques, dont les grandes oeuvres ont continué à voir le jour en plein XVIIIème siècle.

J'espère que le processus d'intégration européenne de l'Espagne donnera aussi des fruits tardifs mais très savoureux.

Mes compatriotes apporteront le meilleur de leur enthousiasme et de leurs efforts à cette Europe communautaire qui représente pour eux la voie vers la modernisation définitive de l'Espagne ainsi qu'une voie vers l'abandon, une fois pour toutes, de la situation d'enclavement à laquelle nous ont amenés une position géographique et une attitude face à l'histoire plus récente quelque peu marginales et différenciées par rapport aux autres européens.

D'autre part, nous, Espagnols, nous rapprochons des Communautés européennes avec l'intention de faire tout notre possible pour les renforcer. Nous sommes conscients, comme je l'ai déjà dit, du fait que l'intégration de notre économie dans l'économie communautaire ne peut avoir lieu sans de graves difficultés à moins que l'on ne dispose d'une communauté puissante, dotée de politiques communes efficaces, bien coordonnées et s'appuyant sur un financement suffisant.

Tout nous amène à penser que, si l'Espagne a besoin des Communautés européennes, celles-ci se trouveront également fort avantagées du fait d'une pleine intégration de l'Espagne.

De nouveau, l'Espagne doit donner à l'Europe le meilleur d'elle-même, comme elle l'a fait tant de fois. C'est sans aucun doute comme cela que vous, communautaires, l'avez compris lorsque vous érigeâtes à proximité du centre créé à Bruges, afin de mener à bien la noble tâche de cultiver les vocations européistes, un buste à la mémoire d'un Espagnol universel, Juan Luis Vives.

Je forme des vœux pour que l'esprit ouvert sur l'Europe, mais profondément espagnol, de Juan Luis Vives inspire mes compatriotes en ces moments où il semble que l'on va nous demander d'apporter, une fois encore, le meilleur de nos efforts à l'œuvre européenne.